ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (LE PUY-BRIOUDE)



Chères Electrices, Chers Electeurs,

Après les heures difficiles que vient de vivre notre Pays, après les menaces de guerre qui ont agité le Monde, la France va élire une nouvelle Assemblée Nationale le 18 Novembre.

Fier de la confiance que vous m'avez toujours témoignée et des résultats déjà fort satisfaisants obtenus, notamment pour notre département, je viens vous demander le renouvellement de mon mandat en vue de me permettre de continuer à participer utilement à l'œuvre de développement économique et social entreprise.

Mais il faut avant tout trouver une solution aux angoissants problèmes qui menacent notre avenir.

La Constitution doit être appliquée dans l'équilibre des Pouvoirs, le respect de la légalité républicaine et l'indépendance de la Justice.

Un Gouvernement de législature dont l'instauration est des plus souhaitables, se doit d'assurer une information objective, garantissant la liberté de la presse et de la radio-télévision.

Je ne puis taire mes inquiétudes sur ces sujets préoccupants, qui expliquent du reste mes récentes prises de position et initiatives.

Il faudra fixer nos relations avec les Pays de l'Ancienne Communauté française, sans être pour autant exclusivement leurs banquiers.

Il faudra assurer une juste répartition du revenu national ; promouvoir le développement des différentes branches de l'économie.

Il faudra demain consolider la stabilité de notre politique par l'union des Républicains et des Démocrates pour nous imposer sur la scène internationale et maintenir une paix toujours précaire.

Tâche importante et difficile pour ceux que vous allez élire !

POLITIQUE INTERNATIONALE

Il nous faut nous unir pour conserver la Paix, c'est-à-dire accepter l'intégration européenne, défendre le Pacte Atlantique, mais éviter de faire une entente avec la Russie qui reste, comme les récents événements de Cuba viennent de le démontrer une fois de plus, un foyer de subversion international.

POLITIQUE GÉNÉRALE

Demain comme hier, et mon passé en est garant, mon action sera guidée par le souci de défendre tous les droits et toutes les libertés de la personne humaine, de la famille, du travail. De même, les droits sacrés des Anciens Combattants, Prisonniers et Victimes des Guerres restent pour moi un impératif.

Une solution nouvelle favorisant la collaboration de tous ceux que préoccupe l'enseignement semble être en vue. Les textes législatifs existants devront être améliorés encore pour rendre plus efficace cette entente et créer autour de l'école un vériable climat de paix et de compréhension auquel aspirent maîtres et familles.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Partisan d'une politique de rénovation financière, sociale, agricole et économique, notre première tâche doit être d'assurer la stabilité monétaire qui garantit le pouvoir d'achat de toutes les classes de la société et particulièrement des travailleurs, petits rentiers et retraités.

Le Parti U.N.R. qui sait très bien imposer ses militants comme fonctionnaires et leur assurer un avancement rapide, est aussi un spécialiste des folles dépenses. On ne doit pas en effet oublier les budgétivores de la défunte Communauté dont les emplois grassement rémunérés ont été maintenus ; les 700 milliards annuels versés au Gouvernement Algérien ou à ceux de nos anciennes colonies ; les 2.000 milliards — et ce n'est hélas qu'un début ! — de l'inutile Force de Frappe ; le refus hautain des élus U.N.R. de satisfaire les droits des Anciens Combattants ou encore de donner leur accord, en 1960, à la réunion du Parlement pour trouver une solution à la crise agricole ; le mépris de la situation dans laquelle vont se trouver nos régions de montagne durement frappées par l'augmentation des tarifs marchandises de la S.N.C.F. ; le refus d'accorder à ces mêmes régions les avantages concédés par la décentralisation industrielle ; la mise devant le fait accompli de textes législatifs adoptés sans étude préalable sur la pression du Groupe parlementaire U.N.R.

Enfin, l'organisation d'un Centre d'Abattage à LANGOGNE, approuvé et soutenu par les députés U.N.R. de cette région et qui privera notre département de sa plus grande richesse agricole : la viande.

La France et, plus spécialement notre département ayant une vocation agricole, il faut veiller à l'application des lois et au maintien des organismes qui garantissent des prix rémunérateurs aux petites et moyennes exploitations ; assurer la prospérité de nos milieux ruraux dont dépend la prospérité de notre industrie, de notre commerce et de notre artisanat.

Il est donc absolument indispensable de maintenir notre réseau d'abattoirs et nos marchés locaux qui conditionnent cette prospérité.

L'Etat a l'obligation de respecter les engagements qu'il a pris à l'égard de la paysannerie, de l'artisanat et des professions libérales (droit de propriété, propriété commerciale).

Au même titre, il se doit d'assurer une juste rémunération à tous ses fonctionnaires et de veiller à une juste indexation des salaires des personnels de l'industrie et du commerce.

Il doit aussi avoir une politique cohérente de la jeunesse et favoriser la démocratisation de l'enseignement.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE

C'est l'affaire des collectivités locales, direz-vous. Certes, mais celles-ci ont besoin de l'aide de l'Etat et de lois bien faites pour :

— **stabiliser les populations rurales et combattre l'hémorragie que constitue une désertion des campagnes de plus en plus inquiétante ;**

— **Favoriser l'implantation d'industries nouvelles. Déjà au PUY, à BRIOUDE, à LANGEAC, à VERGONGHEON, de telles réalisations existent. D'autres sont prévues à SAUGUES, SIAUGUES-ST-ROMAIN, ST-GEORGES-d'AURAC ;**

— **Promouvoir une saine politique de l'habitat urbain et rural ;**

— **Achever l'extension des réseaux électriques et téléphoniques, d'alimentation en eau potable, de chemins ruraux et vicinaux, déjà très avancée ces dernières années ;**

— **Favoriser l'enseignement agricole. Deux Collèges ont été créés. Plusieurs projets de lycées agricoles sont en cours d'études. 160 Centres ou Cours Postscolaires fonctionnent ;**

— **Assurer un équipement touristique rentable à ce magnifique département qu'est la Haute-Loire, en accordant toutes les facilités financières aux hôteliers désireux de s'équiper et aux particuliers voulant créer des gîtes ruraux ;**

— **Donner à notre bassin minier les moyens de poursuivre utilement sa reconversion et de retrouver ainsi le potentiel industriel important qu'est en droit d'espérer la valeureuse population de cette région.**

Cette énumération n'est certes pas limitative.

Mêlé depuis quarante années à la vie professionnelle et politique de notre département, je crois bien connaître les problèmes qui se posent à l'ensemble de la circonscription.

Partisan de l'union, de la concorde, de l'entr'aide fraternelle — que de nouveaux textes législatifs viennent de reconnaître pour les milieux ruraux — je repousse tout ce qui divise : la haine et le sectarisme, l'égoïsme de classe.

Dans les scrutins passés, vous m'avez donné des preuves combien éloquentes de votre compréhension, de votre attachement. Je vous demande de me rester fidèles et j'affirme ma volonté de travailler avec un esprit constructif, à l'écart de toutes les mesquineries politiques.

Pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous mes concitoyens,
Pour une politique hardie dans la voie du progrès,
Pour une politique de Paix,
Pour une politique de justice sociale,
Pour une politique d'union,
Pour une politique sauvegardant nos intérêts économiques,

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VOTEZ TOUS AU PREMIER TOUR POUR

Jean DESHORS

Candidat paysan indépendant
d'Action Sociale, Familiale et Rurale

DÉPUTÉ SORTANT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Louis ROCHE

Adjoint au Maire de Brioude

LE PUY - IMP. L'ÉVEIL